

## Bilan d'activité 2020 du réseau SupDPO



« **Sensiblement marquée par la pandémie COVID-19**, les travaux du réseau SupDPO et plus largement des établissements en 2020 ont été fortement repriorisés par ses conséquences au sein du secteur : le réseau a démontré **toute sa force et l'intérêt de travailler ensemble** dans une conjoncture représentant une véritable révolution numérique pour les organismes de l'ESRI : tout le fonctionnement des établissements a ainsi été revisité à l'aune de la dématérialisation des process, de la mise en place de nouveaux outils collaboratifs et d'une activité intense de la recherche : de l'instauration en masse de la classe virtuelle à la création de projet de recherche de toutes pièces permettant d'entrevoir l'amélioration des connaissances et donc **l'accompagnement des politiques publiques en la matière<sup>1</sup>**, les DPO du réseau SupDPO ne se sont jamais arrêtés, donnant toute la place utile et nécessaire à la politique de protection des données de l'Union européenne et à la protection des droits fondamentaux des personnes concernées par les traitements de données mis en œuvre.

Enfin, **l'invalidation du cadre juridique de transfert de données personnelles entre l'Union Européenne et les Etats-Unis** marque le pas vers l'affirmation et le renforcement de la sécurité juridique des acteurs.

Il est rappelé dans le document ci-après les principaux travaux du réseau. **Chacun des membres y ayant contribué en est ici vivement remercié.** »

Le Bureau de la Présidence

Le réseau SupDPO, constitué de **175 membres fin 2020**, a pour objectif :

- de favoriser les échanges et les partages d'expérience entre les délégué.e.s à la protection des données (DPO) du réseau ;
- de participer aux actions menées dans le cadre des partenariats CPU/CNIL et CGE/CNIL ;
- de contribuer à une meilleure diffusion de la culture « Protection des données » auprès des acteurs de l'enseignement supérieur (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs).

## Bilan 2020

### 1. Changement de gouvernance et d'organisation :

- Création d'un Bureau de la Présidence composé de Marion Lehmans (Présidente de SupDPO), Victor Larger (vice-président délégué), Timothée Bonnet (vice-président communication), Héloïse Faivre (vice-présidente Vie du Réseau), Guillaume Pourquoié (vice-président Grandes écoles).

Le **Bureau de la Présidence** définit l'orientation stratégique du réseau. Il fixe la vision et les missions du réseau, est l'instance de pilotage opérationnelle. Il cadre les objectifs des Groupes de travail constitués.

<sup>1</sup> <https://mindsized.org/spip.php?article305>

- Le groupe des animateurs du réseau devient le **Conseil**. Celui-ci constitue l'instance de supervision de SupDPO. Il assure le bon niveau d'expertise apporté aux échanges du réseau. Il valide les publications. Chacun de ses membres est responsable de la co-animation des différents Groupes de travail avec les DPO membres du réseau contributeurs.

Membres du Conseil fin 2020 :

- les membres du Bureau ci-dessus précisés ainsi que
- Guy Bisiaux – DPO Université Polytechnique Hauts-de-France
- Anne Combe – DPO Inria
- Sylvie Dourlat – DPO HEC
- Patrick Guillot – DPO mutualisé Universités Grenoble Alpes et Savoie Mont-Blanc
- Robert Malek – DPO Institut Mines-Telecom
- Sarah Pauloin – DPO Université de Paris
- Jean-Luc Tessier – DPO Université de Lille

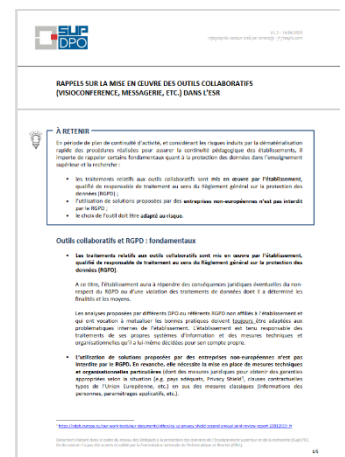
## 2. Les travaux de SupDPO s'articulent en 3 axes

### Axe 1 : Mutualisation et poursuites des GT et publications sectorielles

+ de 240 échanges sur la liste en 2020.

+ de 11 GT actifs (incluant la participation de plus de 50 DPO) :

- **Fiche RGPD de l'ESRI**
  - Fiche n°1 Définitions des notions clés de la réglementation Informatique et Libertés
  - Fiche n°13 Contrôle de l'utilisation des moyens informatiques
  - Fiche n°14 Création et fonctionnement de sites internet
  - Fiche n°16 Communication à des tiers autorisés d'informations relatives aux personnels et aux étudiants
  - Fiche n°18 Dispositifs de vidéosurveillance
- **GT Parcoursup** (travaux internes SupDPO puis participation au GT piloté par le MESRI)
  - AIPD cadre sur l'outil d'aide à la décision (MESRI)
  - Contribution aux projets de recherche
- **GAFAM**
  - Conseils et propositions aux Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche concernant le choix et la mise en œuvre des suites collaboratives « *For Education* »
  - Outils collaboratifs dans l'ESR (COVID-19 / outil de visio-conférence)
  - AIPD outil de visioconférence
  - Invalidation du Privacy Shield : recommandations pour l'ESR concernant l'utilisation de solutions numériques relevant du droit américain (USA)



- **GT Recherche**
  - Collaboration fructueuse SupDPO – Fédération des Comités d'éthique institutionnels
    - les séquences de la conformité : obtenir un avis éthique et/ou une attestation de conformité (logigramme)
    - la diffusion commune des avertissements relatifs à la protection des données
  - AIPD cadre sur les thèses en médecine relevant de la MR-004
- **Diverses instructions**
  - Télé-surveillance des examens
  - Utilisation de la webcam en salles de cours en visioconférence
  - Transmission de pièces justificatives aux financeurs
  - Responsabilité des traitements de certifications (consultation EDPB)
  - Enquête annuelle d'insertion professionnelle (en lien avec ResoSup, CPU, MESRI)

## Axe 2 : Pérennisation du réseau SupDPO

- + de 40 nouveaux DPO dans le réseau en 2020
- [Nouvelle gouvernance 2020](#) (Bureau / Conseil)
- Travaux sur la création de statut associatif loi 1901
- Renouvellement du site public <https://reseau.supdpo.fr>
- [contact@supdpo.fr](mailto:contact@supdpo.fr)

## Axe 3 : Soutien aux établissements et aux DPO

- 7 permanences proposées aux membres du réseau
- +wiki-outils et initiatives à connaître et diffuser
- Soutien à la formation :
  - [Formation](#)
  - [Série « Partage d'expériences »](#)
  - [Lectures et vidéos plébiscitées par SupDPO](#)
  - [Suivre l'actualité, s'informer](#)
- Veilles sectorielles assurées sur Twitter par le compte de l'association @supdpo et les comptes des DPO du Bureau de SupDPO (@geekiviste, @mamadata5, @poqetta)
- [Diffusion d'offres d'emploi](#) pour les DPO et établissements qui le souhaitent
- Création et lancement du 1<sup>er</sup> Prix SupDPO<sup>2</sup>
- Prise de position et publication de la tribune [« Déconfinement : le RGPD n'est pas une arme mal maîtrisée mais un gilet pare-balles »](#)



<sup>2</sup> <https://www.ehesp.fr/2020/12/17/le-delegue-a-la-protection-des-donnees-de-lehesp-recompense-par-le-reseau-supdpo/>

Fin décembre, la Présidente de SupDPO ouvre un **4<sup>ème</sup> axe de travail : l'éthique du numérique**, dont les publications seront présentées à partir de 2021 comme une thématique à part entière.

## Vie du Réseau

1 - Ateliers reportés en raison de la pandémie COVID-19.

2 - Assemblée SupDPO



[L'Assemblée s'est tenue le 11 décembre](#) en visio-conférence. Intervention de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), remise des Prix SupDPO et tables rondes :

- « *Learning analytics, algorithmes prédictifs : l'enseignement supérieur a-t-il besoin d'une boule de cristal ?* » - Alexandra Bensamoun, Université de Paris-Saclay et Anne Boyer, Université de Lorraine
- « *La protection des données, un enjeu de souveraineté majeur* » - Stéphanie Combes, directrice du Health Data Hub - Jean-Pierre Finance, président du CA de Renater - Jean-Michel Mis<sup>3</sup>, député et vice-président de la Mission d'information de l'Assemblée « Bâtir et promouvoir une souveraineté numérique nationale et européenne »
- « *Les solutions de visioconférence de l'ESRI* » - Michèle Detournay, Directrice des Services Applicatifs du GIP Renater et Catherine Mongenet, Directrice de France Université Numérique

## Travaux avec les autorités de protection des données et les partenaires

1- Avec la CNIL

- Différentes saisines et contributions publiques (cf. GT ci-dessus)
- Actualité sur le site de la CNIL : « [La CNIL salue la contribution de SupDPO, réseau des DPO de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#) »

*« La CNIL salue l'action de SupDPO (...) Depuis sa création, il contribue dynamiquement à une meilleure diffusion de la culture de la protection des données auprès des acteurs de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI), tels que les étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, et ce, pour l'ensemble des structures de ce secteur ».*

- Assemblée 2020

<sup>3</sup> <https://www.jeanmichelmis.fr/les-donnees-un-enjeu-majeur-pour-notre-souverainete/>

## **2- Renforcement des travaux avec les associations et structures professionnelles de l'ESRI**

- Conférence des Présidents d'Universités et Conférence des Grandes Ecoles
- Progedo (rencontre entre les DPO et ingénieurs PUD le 10 juin 2020)
- ResoSup
- COmité pour la Science Ouverte
- Esup-Portail
- AMUE

SupDPO note un grand nombre d'intérêts croisés et s'attache à renforcer les liens avec l'ensemble des professionnels du secteur, dans les moyens qui sont les siens.

## **3- Participation à des réflexions et évènements sectorielles**

- [Convergences du droit et du numérique](#) (Université de Bordeaux)
  - Tribune [Déconfinement : le RGPD n'est pas une arme mal maîtrisée mais un gilet pare-balles](#)
-